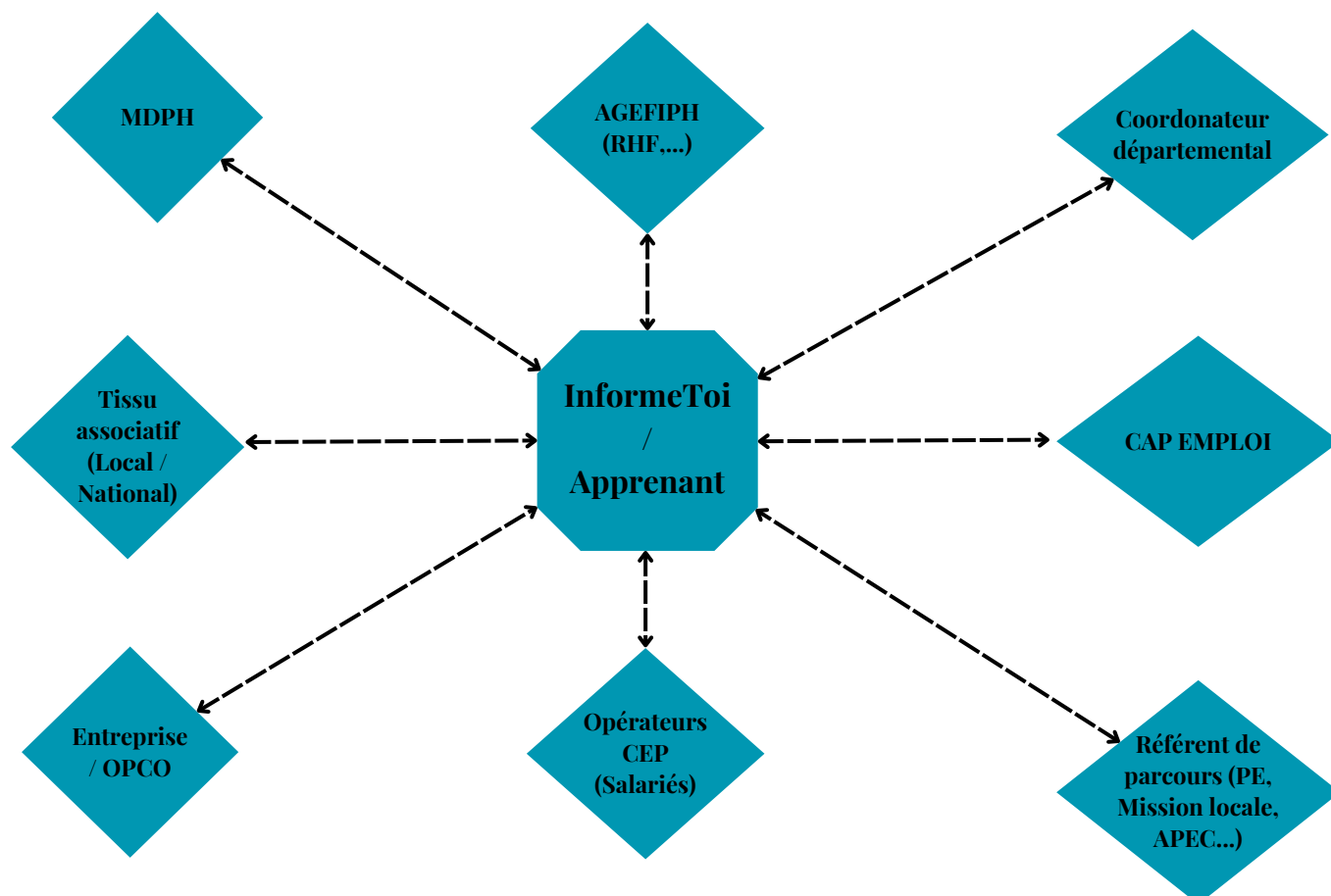


ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP

PARTENAIRES ET CONTACTS:

Référents handicap INFORMETOI:

Chafik Rhaimoura
contact.informetoi@gmail.com
06.42.96.31.13



AGEFIPH NOUVELLE AQUITAINE:

14 Boulevard Chasseigne Capitole V
86000 Poitiers

0 800 11 10 09 Service et appel gratuit
<https://www.agefiph.fr/nouvelle-aquitaine>

L'Agefiph favorise l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises. Cette mission s'articule autour de quatre grands axes :

- La gestion des contributions des entreprises
- L'attribution d'aides financières
- L'animation d'un réseau de partenaires
- L'amplification des politiques publiques

CENTRE DE RESSOURCES HANDICAP FORMATION

**CRFH Site de Poitiers 6, rue de la Goëlette
86 280 Saint-Benoit**

05 49 11 36 34

www.crfh-handicap.fr

Catherine ROYER – Chargée d'appui

c.royer@crfh-handicap.fr

Le pôle coordonne la mise en place de solutions afin de sécuriser l'entrée et le suivi de la formation de la personne handicapée en prenant en compte ses besoins de compensation. La demande peut-être formulée par le centre de formation, par le conseiller à l'emploi ou par le bénéficiaire.

MAISON DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) VIENNE

39 rue de Beaulieu 86000 Poitiers

05 49 45 97 77

www.mdph86.fr

mdph-accueil@departement86.fr

Les MDPH sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

CAP EMPLOI 86

**Zone du Grand Large – Maison de l'Industrie, 3 rue de la Goëlette – 2ème étage
86280 Saint-Benoît**

05 49 44 97 97

www.capemploi-86.com

mdph-accueil@departement86.fr

La mission des Cap Emploi est de développer une expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap.

Version du
12/12/2025

EPNAK POITIERS

Bd René Descartes, 86360 Chasseneuil-du-Poitou

Christine Girard
06.70.29.02.85

L'EPNAK (Établissement et service de Préorientation et de Réadaptation Professionnelle) est un établissement public dont la mission est d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle.

LISTE DES DIFFÉRENTES RECONNAISSANCES ET ORGANISMES

RQTH : Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps.

PPS : Délivrée par la MDP. Le Projet Personnalisé de Scolarisation concerne les apprenants en situation de handicap qui ont besoin d'aménagements spécifiques.

AAH : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

AEH : Délivrée par la CDAPH. L'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé. Concerne les enfants de moins de 20 ans. Il s'agit d'une aide financière versée aux parents des apprenants en situation de handicap.

ALD : Relève de la sécurité sociale (attestation AMELI). L'Affection de Longue Durée concerne les maladies chroniques

COMPENSATIONS:

TPOLOGIE DE HANDICAP	COMPENSATIONS POSSIBLES	DISPONIBILITÉ DANS L'OF	CONTACT ÉVENTUEL
VISUEL	• Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion • Mettre un écran individuel à disposition • Supports avec police ARIAL et caractères taille >16 • Supprimer le jaune et le vert clair des supports • Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif etc.)	OUI	contact.informetoi@gmail.com
AUDITIF	• Accès à la lecture labiale (adaptation des exercices de groupe, diction et posture du formateur etc.) • Traducteur ou application LSF (Langue des signes française) sur demande	SUR DEMANDE	contact.informetoi@gmail.com
FATIGABILITÉ NARCOLEPSIE TROUBLE DE L'ATTENTION	• Adaptation des rythmes de pauses / des méthodes pédagogiques • Fauteuil/siège adapté/spécifique • Connaître les procédures en cas d'urgence selon type de maladie	OUI	contact.informetoi@gmail.com
MOTEUR (PHYSIQUE)	• Salles, sanitaires, lieux de repas et d'hébergement accessibles aux PMR • Lieu accessible par les transports en commun ou parking réservé	OUI	contact.informetoi@gmail.com
DYSLEXIE	• Le participant peut filmer la formation pour revoir la formation sans avoir à passer par un support écrit.	OUI	contact.informetoi@gmail.com

